

4 Économie

Entretien avec le directeur général des Douanes et des droits indirects...

...Alain-Paul Ndjoubi Ossamy : «Du bois débité et du matériel des travaux publics ont été embarqués dans ce navire »

Propos recueillis par Willy NDONG
Libreville/Gabon

L'union. Depuis quelques jours, des informations largement répandues font état d'un chargement de bois en grumes au port d'Owendo à destination du Havre en France. Qu'en est-il exactement ?

Alain-Paul NDJOUBI OSSAMY. Dans un premier temps, sachez que le cargo Modern Express, avant d'accoster à Owendo, revenait de Bata en Guinée Équatoriale. Une fois à Libreville, et après les formalités d'usage, du bois débité, scié et du matériel des travaux publics ont été embarqués dans ce navire. Necotrans, une société française, s'est chargée du chargement et du déchargement des marchandises. Dans la cale réservée aux marchandises en provenance du Gabon, il y avait 2432 colis qui avait un poids de 4089,155 tonnes. Parmi les colis, on y retrouvait des engins, du bois débité et scié (...). Plusieurs entreprises ont fait embarquer leurs colis dans ce navire. C'est le cas, notamment, de Somivab et Nyanga Fo-

resty. La première compagnie a exporté du bois de sciage azobé, okan et dabema. La seconde, du bois débité bélinga, niové et padouk.

Soit ! Vous nous avez présenté des documents attestant de la véracité de vos propos. Mais ils peuvent aussi être, soit antédatsés, soit falsifiés, avec la complicité de vos collaborateurs !

- Vous savez, les procédures d'exportation des marchandises ne sont pas aussi simples que vous le pensez. Au niveau du port, des douanes et des exportateurs, tous savent que depuis 2010, il y a une mesure qui interdit l'exportation des grumes. Et que tout contrevenant s'expose à des sanctions. Déjà, je vous assure, pour répondre à votre question, que les documents en ma possession et signés des différentes administrations sont authentiques. S'agissant de la chaîne d'exécution, nous avons le consignataire Necotrans, qui a chargé la marchandise dans ce navire. Elle sait bien qu'il est interdit d'exporter les grumes. S'est-elle rendue coupable en chargeant un produit interdit à l'exportation ? Les 3600 tonnes de bois débité équivalent à 1200 grumes. Pensez-vous possible que dans notre pays, particulièrement à Libreville, dans la zone du port, des

centaines de camions puissent circuler dans la zone du port tout en déchargeant les grumes sans attirer les regards de nos compatriotes toujours aptes à dénoncer au moindre petit mouvement ? Et quel fonctionnaire, en ce moment, peut se compromettre en faisant de fausses déclarations, en encaissant de l'argent des opérateurs voulant exporter des grumes ?

Quelles sont les moyens de contrôle dont vous disposez pour attester de la véracité des marchandises déclarées par les opérateurs ?

- Toutes les marchandises passent, désormais, depuis le mois d'octobre, au scanner. C'est un moyen fiable pour détecter le contenu des conteneurs. S'agissant du cas du navire Modern Express, le bois n'a pas été embarqué dans des conteneurs. Mais en vrac. Tout était donc visible et transparent. Et pour prouver notre bonne foi dans ce dossier, le ministre Immongault a demandé l'assistance de la direction d'Interpol Libreville, afin de saisir leurs collègues d'Espagne, pour assister à l'ouverture de la cale du navire pour édifier tout le monde. Concernant la douane, j'ai demandé à l'ambassadeur du Gabon en France de commettre l'attaché douanier, afin de monter à



Photo : Joe Manianga

Le DG de la douane, Alain-Paul Ndjoubi Ossamy, répondant à nos questions.

Bilbao pour vérifier également le contenu du navire.

D'où vient alors la polémique ?

- Elle ne vient certainement pas du gouvernement ni des autorités. C'est une question à poser à d'autres personnes. Ce que je sais, c'est que depuis quelques semaines, notre pays et nos dirigeants sont victimes de propos tendancieux par presse interposée. Il faut chercher, pourquoi pas, de ce côté.

Trafic maritime

«Le Modern Express transportait bien du bois débité»

W.N.
Libreville/Gabon

L'affirmation est du directeur général des Douanes et Droits indirects, Alain-Paul Ndjoubi Ossamy, qui a brandi des documents comme preuve. Mais on attend d'y voir clair après le déchargement du bateau au Havre, son point d'accostage.

LE 16 janvier 2016, le cargo Modern Express, battant pavillon panaméen, a quitté le port d'Owendo en direction du Havre (France), avec à son bord un chargement de bois, d'engins de travaux publics, composés de tracteurs, compacteurs, camions... Quelques jours plus tard, ce cargo, long de 164 m, dérivait entre Biscarosse et Moliets, avant d'être finalement remorqué avec succès. Dans son édition du lundi 1er février 2016, le quotidien français le Figaro, en page 13 écrit : « Le roulier de 164 mètres de long transporte, notamment, 3600 tonnes de bois débité, des engins de travaux et 300 tonnes de propulsion. Il faisait route du Gabon vers le Havre quand il a commencé à gîter dangereusement ». Mieux, dans un communiqué daté du même jour, la préfecture maritime de l'Atlantique



Photo : DR

Le Modern Express, qui devrait rallier le Havre, a dérivé dans le golfe de Gascogne, situé entre la France et l'Espagne.



Photo : Joe Manianga

C'est ce type de bois débité qui aurait été embarqué le 16 janvier.



Photo : Joe Manianga

Le manifeste des marchandises embarquées dans le navire.



Photo : Joe Manianga

Ce document délivré par le consignataire Nécotrans, qui a chargé la marchandise, indique bien que c'est du bois débité qui a été embarqué.

assurait que « le roulier est en règle. Il transporte bien du bois débité, et non des grumes ». Malgré cette affirmation, les réseaux sociaux et plusieurs compatriotes avides

de "sensations fortes" se sont emparées de l'affaire. « Comment se fait-il que les grumes, pourtant interdites d'exportation, se retrouvent encore à être exportées ? C'est clair, c'est

un trafic au plus haut niveau. Il faut que des têtes tombent ! Si ce navire n'avait pas dérivé, on n'aurait jamais su ce qui se tramait au port d'Owendo et à la douane. Hier, c'était le Kéva-

zingo, aujourd'hui ce sont les grumes, sans doute toujours le Kéva sort frauduleusement du pays », pouvait-on lire, entre autres, sur la toile. Interrogé hier après-midi à ce

sujet, le directeur général des Douanes et Droits indirects, Alain-Paul Ndjoubi Ossamy (voir interview ci-dessous) s'est voulu rassurant et catégorique. « Que nos compatriotes sachent, une bonne fois pour toutes, que la cargaison du Modern Express, qui a quitté le port d'Owendo le 16 janvier 2016, à destination du Havre, avait comme cargaison du bois débité et sciage. On dénombre l'azobé, le bélinga, le padouk... Plusieurs entreprises locales ont fait embarquer leurs colis dans ce navire. C'est le cas notamment de Somivab et Nyanga Foresty », a-t-il précisé, entre autres.

Ainsi donc, il s'agit bel et bien du bois débité made in Gabon, qui a été transporté par le Modern Express et non des grumes, selon M. Ndjoubi Ossamy. La décision du président de la République Ali Bongo d'interdire en 2010 l'exportation des grumes est d'autant plus salutaire, que l'industrie du bois représente actuellement 15 000 emplois directs et 30 000 indirects, avec de nouvelles usines construites et nouveaux métiers créés, liés justement à la transformation du bois. Après la fonction publique, la filière bois est le deuxième employeur du pays.

CHANGEMENT	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 02/02/2016	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,0919	1USD =	600,748	1 USD	637,299	CAC 40	02/02/2016	4299,32
		CAD	1,5292	1CAD =	428,954	1 CAD	452,123	DOW JONES	02/02/2016	16449,18
		JPY	131,8400	1JPY =	4,975	100 JPY	517,382			
		GBP	0,7586	1GBP =	864,694	1 GBP	900,935			
		CHF	1,1147	1CHF =	588,461	100 CHF	61641,44			
		ZAR	17,5788	1ZAR =	37,315	100 ZAR	3880,33			
		MAD	10,7892	1MAD =	60,798	1MAD	63,22			
		CNY	7,1847	1CNY =	91,299	1CNY	94,04			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
02 Février 2016: 32,45

CHANGEMENT
Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>